



145679 - Est il recommandé à l'auteur d'un éternuement de prier pour lui-même après avoir loué Allah?

question

Ici, en Australie, quand quelqu'un éternue et loue Allah Très Haut, son voisin lui dit : **puisse Allah avoir pitié de toi**. Je le fais moi-même quand un chrétien éternue en ma présence. Quand je suis à la maison avec mes amis, je dis: louanges à Allah..M'est il permis de me dire: puisse Allah avoir pitié de moi!!

la réponse favorite

Louange à Allah.

louanges à Allah

La Sunna enseigne qu'on prie pour l'auteur d'un éternuement en lui disant: **puisse Allah avoir pitié de toi**, si, après avoir éternué, il a loué Allah Très Haut. S'il ne le fait pas , on ne prie pas pour lui. al-Boukhara, 6221 et Mouslim,2991 ont tous les deux rapporté(mais la présente version est du premier) que selon Anas ibn Malik (P.A.A) deux hommes ont éternué en présence du Prophète (Bénédictio et Salut soient sur lui). Ce dernier pria pour l'un des deux hommes Sans le faire pour l'autre. Quand on le lui dit, il répondit: c'est que celui-ci a loué Allah alors que l'autre ne l'a pas fait.»

Mouslim, 2992 a rapporté d'après Abou Moussa (P.A.A) qu'il a entendu le Messager d'Allah (Bénédictio et Salut soient sur lui) dire: **Si l'un d'entre vous éternue et loue Allah, priez pour lui. S'il ne loue pas Allah, ne priez pas pour lui.**

An-Nawawi (Puisse Allah luiaccorder Sa miséricorde) dit: **Voilà un ordre clair de prier pour l'auteur d'un éternuement qui a loué Allah et de ne pas prier pour lui s'il ne loue pas Allah.**

Deuxièmement, si un non musulman éternue et loue Allah, on ne lui dit pas; **puisse Allah avoir**



pitié de toi mais on lui dit: **puisse Allah te guider et améliorer ton état**, compte tenu de ce qui a été rapporté par Abou Daoud,5038 et at.-Tirmidhi,2739 -qui le juge authentique- d'Après Abou Moussa (P.A.A) selon lequel: « Les Juifs faisaient semblant d'éternuer en présence du Prophète (Bénédiction et Salut soient sur lui) dans l'espoir qu'ils leur dit : **puisse Allah avoir pitié de vous** mais il disait: **puisse Allah vous guider et améliorer votre état**. (Déclaré authentique par al-Albani dans Sahihi Abou Daoud.

Al-Hafidz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans al-Fath 10/604): **Le hadith d' Abou Moussa indique qu'ils (les Juifs) étaient concernés par l'ordre de prier (pour l'auteur d'un éternuement qui loue Allah) et qu'il ya une prière spéciale pour eux qui consiste à demander qu'ils soient bien guidés et que leur état soit amélioré, ce que rien n'interdit. Quant à la prière faite pour les musulmans, elle porte sur la miséricorde, ce qui n'est pas le cas pour les mécréants.**

Troisièmement, quand un musulman éternue et loue Allah, peu importe que quelqu'un prie ou ne prie pas pour lui; qu'il soit seul ou en groupe, il ne lui est pas recommandé de prier pour lui-même, mais de se contenter de louer Allah.

Prier pour soi-même après avoir loué Allah n'est pas rapporté dans la Sunna. Il n' a pas été rapporté non plus de l'un des Compagnons, à notre connaissance. al-Boukhara et Mouslim,1718 ont rapporté qu'Aïcha (P.A.A) a dit: «Le Messager d' Allah (Bénédiction et Salut soient sur lui) a dit: **N'est pas des nôtres celui qui introduit une innovation dans notre affaire (religion)**. Si cela était institué, le Prophète (Bénédiction et Salut soient sur lui) l'aurait expliqué, étant donné le besoin pressant de connaître le statut de cet acte (prier pour soi-même après avoir éternué).

Allah le Sait mieux.